Ami du Clergé du 16 mai 1929

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Cours de prônes sur le Décalogue. — XIV. Le vœu, 289.
Pour une Fête patronale. — Il n'y a pas de vrai bonheur en dehors de la vie chrétienne, 290.
Panégyrique de S. François Régis. — S. François Régis et la sanctification des âmes, 293.
Aux Enfants de Marie. — XVII. La dignité de la vie, 298.
Allocutions de mariage. — III, 299.
Lectures sur sainte Jeanne d'Arc. — XXVII. Le sacre, 300. — XXVIII. Les jalousies, 302.

COURS DE PRONES SUR LE DÉCALOGUE

XIV

LE VŒU

Mes frères,

Un dernier péché défendu par le second commandement est la violation des vœux. Pour comprendre la gravité de cette faute, il nous faut voir ce que c'est qu'un vœu, quelles en sont les différentes sortes, et quelle en est l'obligation.

I

Le vœu, déclare le droit canonique, est une promesse d'un plus grand bien faite à Dieu librement et avec délibération (can. 1307).

Le vœu est une *promesse*, par laquelle on s'oblige à quelque bonne œuvre sous peine de péché. C'est donc plus qu'une simple résolution, laquelle ne vous lie en rien. Vous prenez par exemple la résolution d'aller en pèlerinage à Lourdes cette année, vous n'y êtes pas obligé pour autant et vous ne ferez aucun péché si vous n'y allez pas ; au contraire, si vous en faites le vœu, vous prenez un engagement qui vous oblige et vous faites à Dieu une promesse que vous êtes tenu de remplir.

Le vœu est une promesse d'un *plus grand bien*, c.-à-d. d'une chose qu'il est plus louable de faire que d'omettre, d'une chose meilleure que celle qui lui est opposée. Dès lors un vœu par lequel on s'engagerait à une chose mauvaise ou moins bonne serait frappé de nullité, il ne saurait honorer Dieu ni être agréé par lui. Tel fut le vœu des Juifs qui s'étaient engagés à assassiner S. Paul ; tel serait aussi le vœu qu'on ferait de se marier, puisque, par ce vœu, on se priverait du droit de se consacrer à Dieu, s'interdisant ainsi une chose meilleure et plus sainte.

Le vœu est une promesse faite *à Dieu*, car c'est un acte d'adoration par lequel on reconnaît le souverain domaine de Dieu et on lui fait le sacrifice de sa volonté. Lorsqu'on fait un vœu à la Sainte Vierge ou à un autre saint, ce n'est donc pas précisément envers la Sainte Vierge ou ce saint qu'on s'engage directement, mais envers Dieu, qui est honoré par le culte rendu à ses saints, et qui le tient pour agréable.

Enfin le vœu est une promesse faite à Dieu *librement* et *avec délibération*, c.-à-d. avec entier consentement et en pleine connaissance de cause. Le vœu est comme une loi particulière qui oblige devant Dieu sous peine de péché grave si la matière est grave. Il est dès lors naturel qu'on exige pour sa validité les mêmes conditions que pour un péché mortel. Le vœu est donc nul lorsqu'il est émis par quelqu'un qui ne jouit pas pleinement de sa raison, par exemple un enfant, un dément, un homme en délire ou sous l'empire d'une violente passion qui le rend incapable de mesurer la portée de son acte. Le vœu est nul encore quand celui qui le fait ne sait pas à quoi il s'engage : il en serait ainsi par exemple si quelqu'un faisait vœu d'aller en pèlerinage à Jérusalem croyant que Jérusalem n'est qu'à quelques lieues. Il le serait également s'il était émis sous l'empire d'une crainte grave et injuste : tel serait le vœu d'un jeune homme, d'une jeune fille qu'on forcerait contre son gré d'entrer au couvent et d'y faire les trois vœux de religion. Le code canonique déclare catégoriquement que ces vœux sont nuls de plein droit (can. 1307).

II

On distingue différentes sortes de vœux.

Le vœu est *absolu* lorsqu'il est émis sans aucune condition, par exemple en ces termes : « Je fais vœu d'aller à la messe tous les jours du Carême pour obtenir la conversion de telle personne. » On est obligé d'accomplir ce vœu au temps fixé, et, s'il n'est pas fixé, le plus tôt possible. Le vœu est *conditionnel* s'il dépend d'une condition, par exemple : « Je fais vœu d'aller à Lourdes à pied si le bon Dieu me rend la santé. » L'accomplissement de ce vœu n'est obligatoire que si la condition se réalise.

Le vœu est *personnel* quand il a pour objet la personne ou une action de la personne qui l'a fait, comme celui de jeûner, de se consacrer à Dieu. Ce vœu ne peut être accompli que par celui qui l'a fait. Le vœu est *réel* quand on promet une chose, par exemple une aumône, une offrande. Ce vœu peut être accompli par un autre que celui qui l'a fait, c'est pourquoi, si ce dernier meurt avant d'y avoir satisfait, l'obligation de justice résultant de ce vœu passe à ses héritiers avec ses biens temporels et les autres charges de la succession (can. 1310).

Les vœux de *religion* sont les trois vœux de pauvreté, d'obéissance et de chasteté par lesquels on se consacre à Dieu. S'ils sont *publics*, c'est-à-dire reçus par un supérieur légitime, ils constituent l'état de religion ou de perfection, car ils mettent en pratique les conseils évangéliques et ont pour objet le renoncement à tout ce qui pourrait, de quelque façon que ce soit, détourner du service de Dieu. Loin de concevoir de l'étonnement, à plus forte raison du mépris, devant la vie religieuse, le chrétien doit l'admirer, envier ceux qui ont entendu l'appel de Dieu, et, si

un des siens manifeste l'intention d'embrasser cette vie, favoriser son entreprise.

Le vœu public de chasteté est obligatoire pour tous les clercs qui ont reçu au moins le sous-diaconat. Ce vœu, de même que celui des religieux de certains ordres, est si grave que celui qui tenterait de s'y soustraire en contractant mariage encourrait par le fait même l'excommunication et verrait son mariage déclaré nul. Seul le Souverain Pontife peut dispenser de leurs vœux la plupart des religieux. Rares sont les exemples de dispenses accordées à des prêtres concernant leur vœu de chasteté.

Les vœux que font les simples fidèles sont des vœux *privés*. Bien que leur importance soit moindre, l'Eglise les tient en grande estime. Seul, l'Evêque peut en dispenser, à l'exception de ceux qui sont réservés au Pape.

III

Lorsqu'on fait un vœu en pleine connaissance et liberté, on est obligé de l'accomplir. Dieu nous le commande expressément dans l'Ecriture : « Quand vous aurez fait un vœu au Seigneur, est-il dit dans le Deutéronome, ne tardez pas à l'accomplir, parce que le Seigneur votre Dieu vous en demandera compte. Si vous différez, votre retard vous sera imputé à péché. Vous n'étiez pas obligé de faire ce vœu, ajoute l'écrivain sacré, et vous n'auriez commis aucun péché en ne le faisant pas, mais dès que votre bouche l'a prononcé, vous devez l'accomplir et exécuter ce que de votre plein gré vous avez promis au Seigneur » (Deut., XXIII, 21-23).

Et cela se comprend. Si nous sommes obligés en justice d'être fidèles aux contrats, aux promesses, aux engagements faits avec nos semblables, à combien plus forte raison sommes-nous obligés et par la justice et par la vertu de religion d'être fidèles aux engagements sacrés par lesquels nous nous sommes liés envers Dieu !

La violation des vœux constitue un péché plus ou moins grave, qui est véniel si la matière du vœu est légère, mortel si la matière en est grave, sauf le cas où celui qui a fait le vœu n'a voulu se lier, même en matière grave, que sous peine de faute vénielle. En fait de vœu, on appelle matière grave celle qui équivaut à l'objet d'une loi ecclésiastique obligeant sous peine de péché mortel, comme le jeûne, l'abstinence, l'assistance à la messe.

Il est cependant des cas où on ne pèche pas en n'accomplissant pas un vœu. C'est 1° lorsque cesse la raison pour laquelle on l'a fait. Celui par exemple qui a fait vœu de jeûner pendant un mois pour obtenir la guérison d'un parent, cesse d'être lié par son vœu si ce parent vient à mourir. 2° C'est lorsque, dans la matière du vœu, il survient un changement tel que l'exécution en devient extrêmement difficile, impossible ou même illicite. Ainsi vous avez fait vœu de donner chaque mois cent francs pour des bonnes œuvres, mais par suite de revers imprévus de fortune, vous êtes réduit à la pauvreté. Vous n'êtes plus obligé d'accomplir votre vœu, vous ne le pouvez même pas en conscience si, en le faisant, vous vous exposez à contracter des dettes. 3° On n'est plus obligé d'accomplir un vœu quand il est annulé par un supérieur qui en a le pouvoir. C'est ainsi que les pères et mères ont le droit d'annuler les vœux de leurs enfants âgés de moins de 14 ans si ce sont des garçons, de moins de 12 ans si ce sont des filles ; le mari peut annuler les vœux de son épouse s'ils sont nuisibles à la société conjugale ; le maître peut annuler ceux de ses serviteurs s'ils empêchent le service qui lui est dû. 4° On n'est plus obligé d'accomplir un vœu quand, pour une cause juste, on en a été dispensé au nom de Dieu par l'Eglise. Celle-ci a en effet reçu de Dieu le pouvoir de lier et de délier. 5° Enfin lorsqu'il a une juste raison, celui qui a fait un vœu peut de lui-même commuer ce vœu, pourvu qu'il ne soit pas réservé, en un bien meilleur ou égal. Si le bien était moindre, cette commutation ne pourrait être faite que par le supérieur légitime.

* *

Vous voyez combien est rigoureuse l'obligation qu'imposent les vœux. Il faut donc bien se garder d'en faire à la légère, mais réfléchir auparavant et se demander si l'obligation qu'on va s'imposer ne sera pas, avec le temps, trop lourde pour notre faiblesse. En pratique, demandez toujours l'avis de votre confesseur.

Sous cette réserve, il est très utile de faire des vœux. C'est une pratique très agréable à Dieu, puisqu'elle lui procure des hommages supplémentaires : prières, aumônes, pénitences, que nous n'étions pas tenus de lui rendre et auxquels nous nous obligeons. Les vœux sont un acte de foi en sa toute-puissance, un acte de confiance d'autant plus grand en sa bonté que celui qui les émet se trouve dans une situation plus désespérée : c'est le cas du matelot qui, surpris par la tempête, voit son bateau désemparé devenu le jouet des flots. Se sentant perdu, il a recours à Celui qui commande aux vents et à la mer et fait vœu d'aller, s'il échappe au naufrage, le remercier dans un de ses sanctuaires. Dieu montre parfois combien ces vœux lui sont agréables en faisant des miracles pour les récompenser.

Modération et prudence avant le vœu, fidélité à l'accomplir quand il a été prononcé, tels sont donc les enseignements que vous emporterez de cette instruction et dont l'observance attirera les bénédictions célestes. **Ainsi soit-il.**

POUR UNE FÊTE PATRONALE

IL N'Y A PAS DE VRAI BONHEUR EN DEHORS DE LA VIE CHRÉTIENNE

Beati omnes qui timent Dominum, qui ambulant in viis ejus.

Bienheureux ceux qui craignent le Seigneur, et qui marchent dans la voie de ses commandements.

(Ps. 127, 1).

Mes bien chers frères,

Le bonheur est une chose que l'on désire et recherche beaucoup ici-bas, et cependant on peut dire

qu'en réalité, à notre époque surtout, les gens heureux sont rares. D'où vient donc cela ? C'est qu'à notre époque on a le tort de ne pas chercher le bonheur là où il faudrait le chercher et où l'on serait sûr de le trouver. A notre époque, dans le monde, que fait-on ? L'on ne songe qu'à s'affranchir du joug de la loi de Dieu pour être libre de vivre à sa guise ; on veut se conduire comme on l'entend, sans s'inquiéter, sans tenir compte des prescriptions de la religion ; on se laisse absorber et aveugler par les soucis, les préoccupations de la vie matérielle ; on se laisse entraîner enfin par tous les penchants mauvais qui tyrannisent le pauvre cœur humain. Et au lieu du bonheur auquel on aspire et qu'on est surpris de ne pas rencontrer, on ne trouve, hélas ! que de douloureuses déceptions.

Invité aimablement par votre vénéré pasteur à vous adresser la parole ce matin, je voudrais précisément, m. b. c. f., appeler votre attention sur cet écueil si commun, et vous montrer, par contre, combien est vraie l'affirmation du psalmiste dans la sainte Ecriture : « Bienheureux ceux qui craignent le Seigneur et qui marchent dans la voie de ses commandements. » Je demande à votre saint et glorieux patron de m'aider dans cette tâche, afin de vous faire comprendre à tous qu'il n'y a de bonheur sérieux que dans la crainte de Dieu et dans la pratique d'une vie franchement chrétienne.

Les gens qui repoussent le joug de la loi de Dieu et ne veulent pas se conduire en chrétiens peuvent se ramener à deux catégories : les impies et les indifférents.

I

Les impies d'abord. On désigne sous ce nom, vous le savez, tous ceux qui se moquent ouvertement des enseignements de l'Eglise catholique, tous ceux qui sont hostiles à la religion et qui voudraient la voir disparaître. Il y a eu des impies de tout temps, m. b. c. f. Aujourd'hui, dans notre France, c'est triste à constater, il y en a plus que jamais. Ces gens-là sont des orgueilleux qui n'admettent en matière de conscience « *ni loi ni maître* » ; ce sont des esprits forts et prétentieux qui n'aiment point la vérité parce que la vérité est contre eux et condamne leurs agissements ; ce sont des cœurs gâtés qui détestent la religion et la combattent, parce que la religion est en opposition avec leurs vices, leurs instincts déréglés, leurs penchants dépravés ; ce sont des hommes à qui la pensée de Dieu est insupportable et répugne absolument, pourquoi ? parce que cette pensée les confond et les accable. — Ennemis du bien, ils l'attaquent et le poursuivent de leur haine partout où ils le rencontrent, et comme l'Eglise de Jésus-Christ sur la terre a mission de prêcher le bien, naturellement ils ne peuvent pas la souffrir, ils lui font la guerre, ils la dénigrent, la vilipendent, la traînent dans la boue, et cherchent par tous les moyens à paralyser son action, à détruire son influence.

M. b. c. f., l'histoire nous signale à travers les siècles bien des impies ; elle ne nous en offre pas un qui ait pu se dire vraiment heureux. C'est qu'en effet le bonheur ne trouve point place dans une âme troublée et inquiète, et jamais un impie n'a pu réussir à se mettre à l'abri du trouble et de l'inquiétude.

Les impies ont beau se moquer de la religion ; ils ont beau prétendre qu'elle n'est que chimère et mensonge, et crier à tout le monde qu'il faut la fouler aux pieds plutôt que de s'avilir à faire cas de ce qu'elle enseigne, à respecter servilement ce qu'elle recommande et ce qu'elle prescrit ; ils ont beau hausser les épaules devant nos cérémonies saintes ; ils ont beau sourire, faire les fanfarons, afficher le mépris le plus dédaigneux devant nos processions, nos pèlerinages, devant les autres manifestations si touchantes et si intéressantes du culte catholique. Ils ne peuvent se défendre d'un sentiment intime et mystérieux qui sans cesse renaît au fond de leur cœur pour leur reprocher leur conduite indigne, et pour les avertir qu'il y a au-dessus d'eux, bon gré mal gré, un Etre tout-puissant, un Dieu dont ils n'éviteront pas les vengeances.

C'est là, m. f., ce qui fait le tourment des impies durant la vie. C'est encore ce qui les torture à la veille du grand voyage, quand ils sentent venir la mort. Aussi, quand on parcourt l'histoire, je ne dis pas l'histoire écrite par des sectaires qui ont intérêt à la fausser et qui la faussent sans pudeur, mais l'histoire vraie, l'histoire écrite par des auteurs honnêtes et qui ont le respect de l'exactitude des faits, on constate que les grands ennemis de la religion ont eu rarement une fin tranquille. L'histoire nous les représente, pour un bon nombre, expirant dans les transports de la rage et du désespoir, et le récit qu'elle nous donne de leurs derniers moments est épouvantable. Ces hommes ont vécu malheureux et ils sont morts horriblement malheureux, parce que, encore une fois, pour l'impie, pour le sectaire irréligieux, il n'y a point de bonheur.

Quelquefois, par un miracle de la miséricorde divine, et grâce aux prières ferventes et persévérantes, que des âmes généreuses ont adressées pour eux au ciel, ces infortunés se convertissent au seuil de l'éternité. Mais alors, quel soulagement ils éprouvent ! Et comme ils avouent à ceux qui les entourent qu'avec leur impiété ils ne goûtaient pas la paix !

II

Voilà, m. b. c. f., ce qu'il en est des impies. *Passons maintenant aux indifférents.*

On donne le nom d'indifférents à cette classe nombreuse de gens baptisés qui, sans être hostiles à la religion, ne se soucient nullement d'en accomplir les devoirs. L'indifférence, il faut le dire, est encore plus dangereuse que l'impiété, parce qu'elle se glisse plus facilement au milieu des populations, et il est à remarquer qu'à l'heure actuelle elle envahit les campagnes plus encore peut-être que les villes.

Les indifférents, sans doute, ne rejettent pas comme les impies toute idée religieuse ; ils admettent très bien qu'il y a un Dieu, et reconnaissent même, sans difficulté, qu'il faut l'honorer, c'est-à-dire lui rendre un certain culte. Seulement, il leur

en coûterait trop, il leur serait trop pénible de s'astreindre à *la pratique* de la religion telle qu'elle leur est proposée par l'Eglise, et ils ne veulent en accepter que ce qui leur plaît.

C'est une chose ennuyeuse, par ex., de prier chaque jour le matin et le soir : il est plus commode de ne rien faire à cet égard, et de laisser de côté ce devoir. Aussi les indifférents ne prient pas, ils s'affranchissent d'un acte qui met l'âme en rapport avec Dieu et qui lui permet de l'adorer, de le remercier, et de solliciter sa miséricorde ; ils n'y songent même pas.

A quoi bon, selon eux, assister à la messe tous les dimanches ? C'est bien assez, c'est déjà beaucoup d'y aller par ci par là, de temps en temps, pour certaines circonstances, par ex. pour les grandes fêtes ou quand on n'a absolument rien à faire. Et de fait, les indifférents en prennent à leur aise avec la messe, ils n'y vont presque pas.

On les entendra dire encore : Il serait très agréable de se reposer le dimanche, s'il n'y avait bien souvent, soit à la maison, soit au dehors, des travaux en souffrance et pour lesquels il faut bien se mettre au courant. Et là-dessus on les voit si bien s'accoutumer à profaner le dimanche qu'ils finissent par ne plus le distinguer des autres jours de la semaine, et qu'ils ne craignent plus de se livrer ce jour-là à toutes sortes d'occupations serviles, sans la moindre apparence de nécessité.

La loi de Moïse ordonne aux parents d'apporter un soin tout particulier à l'éducation de leurs enfants, et d'être toujours fermes, toujours énergiques à leur endroit. Mais les indifférents ne veulent pas se donner cette peine ; ou tout au moins, dans l'éducation et la surveillance, ils négligent l'important et le nécessaire pour ne faire attention qu'à l'accessoire. D'ailleurs, à leur avis, il ne faut pas faire des enfants des esclaves, et à mesure qu'ils grandissent, il convient de leur accorder un peu de liberté. « Après tout, disent-ils volontiers, *il faut bien que jeunesse se passe !* »

S'agit-il de la confession, de la communion et de l'abstinence ? Ce sont encore, à leur jugement, des pratiques dont on peut tranquillement se dispenser. Ils estiment en effet qu'il faut laisser la confession et la communion aux dévots, l'abstinence à ceux qui aiment la mortification ou qui n'en ont point peur. Pour eux, ils n'ont pas besoin de cela. Et ils ne se confessent pas, ils ne communient pas, ils n'attachent aucune attention aux jours de l'année où la viande est défendue.

S'agit-il enfin de lectures ? Ils ne comprennent ou ne veulent pas comprendre qu'il y a des livres qu'il est pernicieux de laisser entrer dans une maison, des publications, des revues qu'il faut savoir s'interdire, des journaux qu'il faut proscrire parce qu'ils font l'œuvre de l'enfer et perdent leurs lecteurs. Et sans scrupule, ils lisent tout. Sous ce rapport, tout leur est bon.

M. b. c. f., vous voyez ce que produit l'indifférence. Elle est le mal, le défaut ordinaire de tous ceux qui craignent le moindre effort au service du bon Dieu, de tous ceux, en un mot, qui ne peuvent se résoudre à se conduire en chrétiens parce qu'il faudrait pour cela se gêner. Mais, croyez-le bien, elle ne donne point le bonheur.

L'indifférence, remarquez, pourrait donner un semblant de bonheur si elle supprimait les maladies, les revers de fortune, les calamités, les accidents et toutes ces misères dont la vie est remplie. Mais vous savez assez qu'elle ne les supprime pas. Les indifférents sont forcés comme les autres de les subir, et d'autre part ils n'ont rien à leur disposition pour en atténuer et adoucir l'amertume. Dans les moments de chagrin et d'ennui, dans les circonstances et les situations critiques, dans les épreuves, le souvenir de Dieu et la pensée du ciel pourraient leur faire du bien et relever au moins leur courage. En leur laissant entrevoir la récompense par delà la peine, ce souvenir et cette pensée les animeraient à souffrir avec résignation pour changer leurs traverses, leurs tribulations en mérites précieux. Mais le sentiment religieux chez eux est à peu près éteint ; les grandes idées de la foi leur sont étrangères, et ils sont obligés de souffrir sans qu'aucune consolation salutaire vienne alléger leurs maux.

Les indifférents, disais-je tout à l'heure, ne sanctifient pas le dimanche ; ils ne craignent pas de le transformer en un simple jour comme les autres, afin de vaquer ce jour-là comme les autres jours de la semaine à leurs travaux habituels. Eh bien ! à ne les considérer qu'à ce point de vue, m. b. c. f., je les trouve déjà fortement à plaindre. Pourquoi ? Parce que sans le repos qui vient de temps en temps délasser les membres fatigués, le travail est un supplice, et franchement il n'y a pas de pire condition que celle des gens qui ne se reposent jamais : c'est comme une espèce de bagne.

Et maintenant pour les parents. Dites-moi, que gagnent-ils à être négligents en matière d'éducation ? Ils ne s'appliquent pas à faire de leurs enfants des chrétiens ; ils ne s'attachent pas à leur inspirer avant tout la crainte de Dieu ; ils sont faibles à leur égard ; ils leur donnent les premiers le mauvais exemple et leur laissent pleine liberté, sous prétexte que le temps de la jeunesse ne durera pas toujours. Oui, mais qu'arrive-t-il à bref délai ? Leurs enfants deviennent insoumis ; leurs enfants deviennent arrogants. Tandis que jeunesse se passe, comme ils disent, leurs enfants prennent goût au mal et contractent de vilaines habitudes ; leurs enfants se perdent et finissent presque toujours par leur causer d'amers et cruels chagrins.

III

Quelle différence, m. b. c. f., quand on contemple quelqu'une de ces familles qui ont pieusement conservé les vieilles traditions, quand on pénètre dans un de ces foyers chrétiens où, aujourd'hui encore, la loi de Dieu, malgré tout, est religieusement observée, et où tout le monde s'applique à bien remplir son devoir ! Le père et la mère, assurément, n'y reculent pas devant la tâche. Ils travaillent, au contraire, ils s'occupent avec activité ; et les enfants, à mesure qu'ils croissent en âge, les soulagent.

C'est avec difficulté peut-être qu'ils se procurent le pain de chaque jour ; mais ils savent que la peine devant Dieu est la condition du mérite. Et le bon Dieu pour eux est un Père qu'ils n'oublient pas. Dès la première heure du jour, ils tiennent à le saluer et à se recommander à lui par la prière, pour qu'il daigne les protéger, les bénir, bénir leurs efforts et leurs travaux au cours de la journée. Et quand celle-ci est achevée, ils se recueillent de nouveau sous son regard pour le remercier, le prier de leur pardonner leurs manquements et de vouloir bien les protéger encore pendant la nuit. Et cette prière du soir qui clôture la journée, ils ont l'habitude de la faire non pas isolément, mais en commun, agenouillés tous ensemble devant le crucifix du foyer, parce qu'ils comprennent que la famille en tant que famille doit absolument à Dieu cet hommage, ce culte collectif. Ils peuvent ensuite s'endormir, l'âme en paix et la conscience tranquille.

Le dimanche arrive ; ils en profitent avec empressement pour donner à leur corps fatigué par les occupations de la semaine le repos dont il a besoin. A moins de nécessité urgente, ils n'hésitent pas à faire trêve aux travaux courants ; et toute la famille assiste fidèlement aux offices, aux vêpres comme à la messe.

Et dans ce milieu béni où Dieu a la première place, les sacrements ne sont pas négligés : la confession et la communion sont en honneur et d'un usage fréquent ou du moins régulier. — Dans ce milieu aussi, l'abstinence est respectée : pour rien au monde on n'y consentirait à manger gras le vendredi, les jours de vigile, de Quatre-Temps ou de Carême. — Dans ce milieu également, les lectures suspectes ou dangereuses ne sont pas admises. Dans ce milieu, le seul journal que l'on accepte est le journal catholique. Le journal *neutre,* lui-même, ne pouvant faire que du mal, est impitoyablement banni comme le journal irréligieux.

La joie alors règne dans la famille. Les enfants font le bonheur des parents, parce qu'ils sont pleins de soumission, de retenue, et d'une conduite édifiante, ne connaissant point et ne mettant point en pratique cette ridicule devise : « Il faut que jeunesse se passe ! » Le père et la mère de leur côté se sentent aimés et respectés de leurs enfants, parce qu'ils ont veillé soigneusement à les élever en chrétiens, et parce qu'ils savent leur donner les premiers l'exemple d'une conduite chrétienne. Si parfois il leur vient une épreuve, ils ne se laissent pas abattre ; ils comprennent en effet que c'est Dieu lui-même qui la leur envoie pour leur bien. Aussi l'acceptent-ils sans murmurer, sans se plaindre, en se consolant par la pensée que ce n'est pas trop de souffrir quelques petites choses ici-bas pour avoir droit plus tard à la récompense du ciel. En somme, ils sont avec le bon Dieu, ils ont la paix de la conscience, ils ont la joie du cœur, ils ont finalement le bonheur avec l'espérance.

* *

M. b. c. f., voulez-vous goûter cette paix, ce bonheur ? **Soyez et restez chrétiens. Vous serez** chrétiens et resterez chrétiens si vous aimez véritablement le bon Dieu, parce que pour lui plaire, pour lui être agréables, vous ne reculerez pas devant le devoir, sous quelque forme qu'il se présente. Que votre saint Patron vous obtienne donc cette grâce à tous ! Et lorsqu'un jour ou l'autre vous vous en irez dans l'éternité, vous aurez l'immense avantage de partager avec lui les délices du paradis. Ainsi soit-il !

PANÉGYRIQUE DE S. FRANÇOIS REGIS

(16 juin)

SAINT FRANÇOIS RÉGIS ET LA SANCTIFICATION DES AMES

Mes bien chers frères,

L'Esprit d'en-haut souffle où il veut. Sans doute il envoie à toutes les âmes les grâces indispensables à la conquête du paradis. Mais à des êtres de prédilection, à ceux qu'il a marqués du sceau de sa prédestination, il prodigue les faveurs particulières, les pensées lumineuses, les vastes affections, les énergies héroïques et les enthousiasmes sacrés.

Pourquoi cela ? Comment cela ? Mystère d'une Providence qui nous dépasse si infiniment qu'il ne nous reste qu'à l'adorer et à lui obéir, sans tenter de pénétrer les secrets de sa sagesse. Toujours est-il que quand l'Esprit de Dieu s'est choisi un saint ou un apôtre, il pénètre cette créature, il en repétrit la glaise originelle, il la refond aux ardeurs de sa flamme, il la transfigure en la surnaturalisant. Tout est bon à son œuvre : et les vertus qui seront multipliées, et les qualités qui se tourneront vers un but de salut, et les imperfections qui serviront pour les souffrances saintes, et les défauts mêmes qui seront combattus, domptés, transformés en mérites nouveaux.

Veni, Creator Spiritus ! Quand un homme, dans le fond de son cœur, dans la plénitude de son sacrifice, s'est ainsi offert sans réserve à l'action divine, il est prêt pour l'immolation, pour cette création nouvelle qui, en le séparant du monde vulgaire, le façonnera pour les tâches divines. Il s'est donné entièrement à Dieu, afin que Dieu agisse en lui et par lui, et qu'il daigne l'accepter comme son coopérateur dans la rédemption des âmes. Alors l'Esprit du Seigneur s'empare de sa victime volontaire, et celle-ci, tandis que les illuminations de la foi éclairent son intelligence et que les flammes de l'amour dévorent son cœur apostolique, voit soudain ses forces centuplées. A la vérité, cet homme souffrira — plus que les autres, — dans son esprit et dans son corps, dans les humiliations et les échecs, comme dans la fatigue et les épreuves. Mais il sera le grand conquérant qui gagnera les âmes, parce qu'il est subjugué d'abord lui-même ; c'est lui qui remportera les victoires de la Croix, c'est lui qui pénétrera enfin dans les parvis du ciel, entouré d'un cortège de gloire formé de tous ceux qu'il sauva. Tel sera le magnifique résultat qu'il obtiendra grâce à sa docilité à l'Esprit.

Parmi toutes les preuves, qui foisonnent dans la vie des Saints, de cette puissance inouïe des créatures saintement sacrifiées, voulez-vous que nous choisissions celle que la fête de ce jour ramène à nos pensées pieuses : la grande leçon de S. François Régis ?

I. — *La vie du Saint*

Dans le clair Midi tout doré de soleil, au village de Fontcouverte, naquit, vers la fin du XVI[e] siècle, un enfant que la Providence du Seigneur avait marqué pour de grandes choses. Sa famille, d'une bourgeoisie qui confinait à la noblesse, brillait d'un éclat modeste dans les hameaux environnants. Il semblait normal que François Régis devînt un excellent bourgeois, un propriétaire aisé, peut-être un négociant, peut-être un magistrat ou, avec beaucoup de chance, un hobereau qui élèverait d'un degré sa race. Mais Dieu en avait disposé d'autre sorte. Tout jeune, François se sentit envahi d'un désir mystérieux : le monde était trop petit pour lui, et ce qu'il cherchait, par-dessus la splendeur des fêtes méridionales, c'était un idéal plus austère, un avenir de sacrifice, un don absolu de sa vie à Dieu.

L'éducation religieuse au collège de Béziers ne fait qu'accentuer ces tendances, et, sitôt libéré des disciplines classiques, l'adolescent néglige résolument les carrières brillantes pour entrer au noviciat de la Compagnie de Jésus. C'est là que vont s'épanouir d'abord les vertus maîtresses de sa vie. Il se révèlera, sans s'en douter, à l'admiration de ses confrères par une obéissance silencieuse, une ferveur intime et contenue, une charité sans limites et un acharnement consciencieux aux travaux qui préparent à l'apostolat.

Les années passent, toujours plus pieuses, plus recueillies et plus fécondes. L'heure va sonner du grand appel au sacerdoce et François se prend à hésiter. Est-il digne, lui qui se croit si pécheur, de monter à l'autel ? Il tergiverse et il chancelle, mais l'humilité et la soumission vont le sauver de cette angoisse : sur l'ordre de ses supérieurs il consentira à recevoir la dignité de la prêtrise, puis, fort de ses grâces nouvelles, il entreprendra les tâches nouvelles qui lui seront imposées de par Dieu.

L'admirable règle des Jésuites, si humaine et si inspirée, si subtile et si généreuse, si prudente et si pratique à la fois, impose au jeune religieux une série variée d'épreuves avant de leur donner libre carrière. François Régis parcourt donc le cycle des postes préliminaires. Il est professeur à Cahors, à Billom, à Toulouse, il enseigne la grammaire au Puy et à Auch, tout en faisant, par occasion, son apprentissage de missionnaire. Un jour qu'il prêchait dans un village, le petit novice qui l'accompagnait se prit à plaisanter ses phrases rudes et grossières. Aussitôt le bon Saint, navré d'avoir insuffisamment soutenu la dignité des paroles divines, se mit en devoir de composer un sermon littéraire, construit suivant les règles de l'art, divisé en trois points sans doute. L'échec fut total, ce qui réjouit l'humilité de l'orateur, servit de leçon à son novice, et permit à François Régis de revenir à ses homélies familières qui péchaient peut-être contre la rhétorique, mais qui gagnaient des cœurs au ciel.

La Providence voulut enfin que le Père abordât le véritable théâtre de ses apostoliques labeurs. Des collèges de Tournon et de Montpellier, notre Saint s'évade, par ordre, pour aller parcourir les Cévennes et y semer les vérités du ciel.

Ce pauvre pays d'âpres montagnes est alors désolé par une série de fléaux. La misère y est perpétuelle, l'hiver y règne presque constamment ; après les pestes et les famines, les dissidences religieuses y font germer de nouvelles douleurs. Les pasteurs calvinistes ont dressé leurs chaires contre la chaire de la vérité catholique ; les oppositions d'idées s'exaspèrent, allument ces colères farouches qui — cinquante ans après — mettront les armes aux mains des Camisards. Il faut secourir les corps qui souffrent, il faut surtout ranimer les clartés vacillantes de la foi, réchauffer les charités attiédies, relever les âmes agonisantes, redresser les pauvres montagnards trompés et lassés vers le grand espoir de Jésus-Christ.

François Régis se met en campagne, dans une région désolée où fument encore les ruines des couvents dévastés et des villes prises d'assaut, où gisent sans une tombe les cadavres des moines massacrés, où l'horreur des répressions légales atteint presque l'abomination des révoltes. « Je veux, écrit-il à un missionnaire de Mende, aller travailler et mourir dans les Cévennes, où Mgr l'Evêque crie au secours, et dit que ce pays, qui a été autrefois des plus florissants en piété de tout le royaume, est maintenant tout en péché et que le peuple y périt de faim de la parole de Dieu. »

Du Tanargue au Gerbier des Joncs, du Felletin jusqu'aux Bouttières, l'apôtre va donc, seul, à pied, perdu dans les solitudes des hauts plateaux, souffleté par les tempêtes de neige. Il console au passage les moribonds, il rappelle aux vieillards délaissés l'ancien *Credo* de leur enfance, il recueille des orphelins, il baptise de misérables enfants. Dans les bourgades, dans les hameaux, il rassemble autour de lui, sous le chaume de quelque grange, la troupe des paysans craintifs qui, depuis si longtemps peut-être, n'avaient plus entendu parler de Dieu. Il leur inspire le courage et la vertu, il les confesse durant des nuits entières, il leur célèbre le saint sacrifice dans leur église croulante, puis, dès l'aube, il repart pour des labeurs nouveaux. Et cela non pas pendant quelques jours, ni durant une mission passagère, mais pendant des années entières, pendant presque toute sa vie. C'est à peine si, de temps à autre, il redescendra aux vallons du Puy ou de Privas pour y secourir d'autres infortunes, pour y fonder ce que nous appellerions aujourd'hui des œuvres sociales, en tâchant d'alléger d'une façon appropriée des misères toutes différentes. Nous ne diminuerons en rien la surnaturelle valeur de ses initiatives ingénieuses, en constatant qu'il a donné la plus large part de son apostolat et le meilleur de son âme de feu aux durs paysans cévenols.

Cependant, comme chez la plupart des grandes âmes, une nostalgie l'envahit parfois : celle des mis-

sions plus lointaines chez les sauvages qui martyrisent. Il demande — lui qui ne demandait rien — un poste plus près du danger. Mais il suffit que ses chefs disent *Non,* pour qu'il se résigne joyeusement à son ministère ingrat. Sa docilité est récompensée, car les fruits de salut éclosent autour de lui et il sème les prodiges sur ses pas : trois fois au moins, dans des circonstances diverses, il multiplie le froment dans des coffres à peu près vides. Mais il n'aime guère qu'on lui parle de ces choses extraordinaires ; aussitôt le miracle accompli, il s'en retourne à sa montagne pour y prêcher encore la Vérité.

Nous n'essaierons pas de redire ses interminables randonnées, dont le souvenir, d'ailleurs, reste vivant dans les campagnes du Vivarais. Disons tout de suite comment elles prirent fin. C'était au moment de Noël. On attendait le Père à La Louvesc, hameau perdu, à mille mètres d'altitude, dans les neiges. Le Père vint, comme toujours. Longuement, il prêcha et il confessa, jusqu'au moment où une défaillance le saisit, et où on l'emporta au presbytère, tandis qu'il réclamait qu'on l'étendît sur la paille d'une étable, pour mourir comme Jésus est né. Puis ce furent l'envol au paradis et l'apothéose des obsèques.

Les années passèrent ensuite sans rien diminuer de la ferveur populaire, du culte spontané des paysans fidèles qui revenaient prier au tombeau du Saint, qui s'ameutaient pour empêcher le transfert de ses restes, qui gardaient parmi eux avec un soin vigilant les reliques de celui qui avait voulu mourir pour eux. Plus tard vinrent les triomphes officiels : Clément XI proclamait la béatitude de François Régis ; à la prière de Louis XV et du roi d'Espagne, Clément XII, de son trône du Latran, canonisait le Bienheureux. Depuis, la fidélité des peuples ne s'est pas un instant démentie : les pèlerinages se succèdent, une basilique, jumelle de celle de Fourvière, se dresse, dominant l'horizon immense, sur la montagne inspirée où François rendit le dernier soupir. Lorsque — il y aura bientôt trente ans — une fureur de laïcisation voulut violer le sanctuaire, tout le Vivarais se trouva debout, fourches en mains, pour empêcher gendarmes et soldats de perpétrer le sacrilège. Lorsqu'ont sonné des heures plus douces, les grands évêques du Midi, Mgr Bonnet et l'inoubliable cardinal de Cabrières, sont venus, en 1920, promulguer à nouveau le triomphe du Jésuite S. François Régis.

II. — *Deux leçons pour nous*

Tels sont les faits, m. b. c. f. Quelles leçons devons-nous maintenant en tirer ?

Dieu, en effet, n'a pas créé les saints uniquement pour se faire une gloire de leurs vertus et pour les proposer à notre admiration stérile. Il a voulu que ces âmes d'élite fussent exposées à nos yeux comme des exemples et des modèles ; il a voulu qu'elles fissent du bien à nos âmes débiles en les entraînant, elles aussi, vers la sainteté de Jésus. Tant il est vrai que tout se tient, que tout est pratique, dans le plan de la création divine, et que tout y tend vers notre bonheur et notre salut.

I^re^ leçon : NOTRE SANCTIFICATION PERSONNELLE. — La vie de S. François Régis nous enseigne d'abord ce principe que les Saints sont semblables à nous, héritiers comme nous des tares originelles, et supérieurs à nous simplement par la surnaturelle énergie avec laquelle ils ont su dépouiller leurs défauts ou les transfigurer en vertus. François fut un adolescent comme les autres, doté des imperfections coutumières de son âge et de sa race. Cet enthousiaste était un impulsif, trop prompt à se livrer aux premiers mouvements de sa vigueur ardente ; il avait l'exubérance et la faconde qu'on accorde encore volontiers à ses compatriotes, avec, peut-être, cette pointe de hâblerie si commune aux pays du soleil. Il avait sans doute d'autres petites faiblesses intimes, car, encore une fois, personne ne naît saint, mais on le devient à force de labeur.

Voilà ce qu'il avait bien compris dès avant sa quinzième année. Il sut faire de son âme vaste un champ de bataille continuelle ; il y combattit sans pitié toutes les passions, tous les désirs pervers, toutes les tendances périlleuses ou simplement amollissantes. Il sut y établir et y fortifier la grâce divine comme en une citadelle imprenable. Toute sa vie ne fut qu'une lutte, non seulement contre les hérétiques des Cévennes, mais surtout contre l'ennemi qu'il portait en lui-même, contre les révoltes de son âme et contre le démon. Vous savez comment elle se termina, comment l'ardeur fougueuse du jeune lévite se mua peu à peu en un zèle docte et prudent, comment ses vues se purifièrent en s'élevant toujours davantage vers Dieu, comment il parvint à se refondre — j'allais dire à se recréer — en une image plus pure, plus grande, plus éclatante, de Dieu.

Ce que François Régis a fait, à notre tour de le faire nous-mêmes. Le Seigneur qui nous mit en face des mêmes obstacles nous a donné des forces semblables, nous promet des grâces analogues, pour arriver au même but. La vie de l'homme n'a qu'un sens : la préparation à l'éternité. Un chrétien ne saurait la comprendre que comme un travail continu pour se débarrasser de ses misères et pour se perfectionner dans l'amour divin.

Mais cette tâche immense doit être conduite avec une méthode sûre, avec cet esprit d'ordre, de sagesse, de logique qui n'exclut nullement l'héroïsme et que nous admirons chez notre Saint. Les règles de détail varient avec chacun, car chacun a ses points particulièrement faibles, ses défauts spéciaux et dominants dont il lui importe de se délivrer tout d'abord, car ils paralysent l'activité et la vie. Par contre les principes généraux sont les mêmes pour tous les chrétiens, et ces principes se réduisent à deux.

Le premier est purement négatif : *éliminer en soi tout ce qui déplairait à Dieu,* tout ce qui nuirait à notre âme. Un croyant doit haïr le péché qui attente à la gloire divine, qui prive l'homme de la charité, qui jette le rebelle aux abîmes. Mais il ne suffit pas d'une répulsion théorique à l'égard du mal : il

faut savoir aller jusqu'aux conséquences d'ordre pratique et veiller quotidiennement à ne pas se laisser surprendre par les suggestions de l'enfer. Si nous détestons vraiment le péché, nous aurons le courage de fuir les occasions qui facilitent les chutes.

Etes-vous orgueilleux, hautain ? Vous devrez éviter avec soin les circonstances qui vous amèneraient à trop vous mettre en évidence. — Etes-vous dominé par les troubles des sens ? Il vous faudra vous enfermer dans une modeste réserve, dans une prudence craintive qui vous tiendra loin des fêtes légères, loin des conversations trop libres, des relations équivoques, des spectacles fascinateurs. — Etes-vous livré à cette vaine curiosité de savoir, à cette concupiscence de l'esprit qui menace de tuer votre foi en vous portant à trop scruter les mystères qu'il plaît au Seigneur de vous cacher ? Vous humilierez votre intelligence devant l'éternelle Sagesse ; vous fermerez pour toujours les livres sceptiques ou les revues audacieuses qui ne contiennent pas la parole de vie.

Ce n'est pas tout. Même loin des occasions extérieures, nous conservons en nous un intime foyer de tendances mauvaises : c'est cet incendie qu'il faut éteindre, par la froide et constante résolution de ne jamais céder à la tentation qui rôde autour de nous ; par la persévérance à réagir, par la générosité à se reprendre, sans désespoir et sans retard, après chaque chute même vénielle. La conversion n'est pas l'œuvre d'un jour : elle est l'effort de toute la vie. Jusqu'à l'instant du dernier soupir, comme le fit notre saint modèle, nous étoufferons chaque jour en notre âme les défauts sans cesse renaissants.

Le second principe de sainteté, c'est *l'acquisition des vertus*. Détruire le mal est fort bien, mais on n'aboutirait qu'au néant si l'on extirpait de son cœur les vices sans combler les vides par des qualités surnaturelles qu'il faut patiemment acquérir. Nous ne portons pas seulement en nous des semences perverses : la nature et surtout la grâce ont mis en nos âmes des germes de sainteté : à nous de les développer, à nous de les faire fructifier, à nous de les faire fleurir abondamment pour notre bonheur et la gloire de Dieu.

Reprenez, étape par étape, la longue carrière de S. François Régis. Voyez comment, durant plus d'un demi-siècle, il s'applique à fortifier sa foi, par l'étude et par la prière ; comment il s'exerce à la confiance absolue dans le Seigneur qui fait tout son espoir ; comment il s'entraîne — jusqu'aux abnégations héroïques — à la charité pieuse envers Dieu, à la charité agissante, dévouée, irrésistible à l'égard des frères innombrables que lui confia la Providence. Regardez ce prêtre missionnaire étayer le succès de ses prédications, non pas sur l'éloquence creuse et mondaine, mais sur la justice qui procède de la vérité, sur la modération qui gagne les cœurs, sur la force qui contraint saintement les âmes, sur la douceur qui pacifie, sur l'obéissance qui remporte les victoires. Considérez comment, à mesure qu'il s'élève vers le ciel, il se fait plus simple, plus humble, plus petit ; comment il s'anéantit plus complètement ; comment il s'ingénie à s'effacer toujours davantage afin que, dans son œuvre, le nom de Dieu seul brille en pleine lumière.

Demandez-vous alors hardiment : « Ce que François Régis a fait, pourquoi ne pourrais-je pas le faire ? » Sans doute, il y aurait présomption à escompter même les saints triomphes ; mais il y a simplement de la confiance en Dieu à lui promettre qu'on fera tout son possible pour ne pas laisser perdre une seule grâce, pour répondre aux moindres de ses appels. Dieu nous met à même de nous enrichir de toutes les vertus surhumaines : il dépend de nous seuls de dédaigner les trésors du ciel ou de les accumuler jalousement. Or, sachez-le bien, le secret de votre fortune immortelle réside simplement en ceci : vous dépouiller du monde et de vous-même pour ne vivre qu'en Dieu et par Dieu. Le tombeau rayonnant de La Louvesc proclame le secret immortel, le secret de la persévérance et du salut. Sanctifions-nous comme le fit François Régis, afin de régner un jour près de lui.

IIe leçon : LA SANCTIFICATION DU PROCHAIN. — Il est essentiel, m. f., de sauver son âme. Mais Dieu espère de nous mieux encore : il nous demande de collaborer avec lui à la rédemption de notre prochain. Dans cette tâche nouvelle et redoutable, demandons encore aux exemples de S. François Régis de nous éclairer et de nous guider.

Croyez-vous que ce cœur ardent se soit enfermé dans un égoïsme jaloux, uniquement préoccupé de sa sanctification personnelle, et indifférent au sort de ses semblables ? Son existence tout entière proteste contre une telle hypothèse.

Sans doute elle compte d'abord les années de préparation, de recueillement et d'études, car le Saint estimait — d'accord avec le bon sens et l'Eglise — que nul ne peut donner à autrui ce qu'il ne possède pas lui-même, qu'un apôtre doit être docte pour ne pas trahir la Vérité dont il a la charge et saint pour que son ministère sanctifie : premier avertissement à nos bonnes volontés téméraires qui échouent parfois dans leurs louables initiatives, faute de science, d'expérience ou de ferveur. Sans doute aussi, de temps à autre, François Régis abandonne tout pour se réfugier dans la résidence de sa Congrégation, au Puy, pour se retremper dans la solitude et la méditation : nouvelle leçon pour ceux qui semblent oublier que le silence en face de Dieu, que l'élévation dans la prière sont à la base de tout apostolat. Mais ces heures mêmes de recueillement sont employées en vue de l'action, et le rôle providentiel de François Régis est surtout d'agir, de réfuter les hérésies, de confirmer la foi des fidèles, d'enseigner la doctrine du catéchisme, d'absoudre et d'entraîner vers Dieu.

C'est là, nous l'avons déjà dit, qu'il nous apparaît comme souverainement admirable, ne comptant jamais pour rien les humiliations ni les fatigues, méprisant les embuscades haineuses comme les rudes hivers des sommets montagneux. Pendant des années et des années, il reste inlassablement sur la brèche, ne se reposant des travaux d'un jour que par les

labeurs du lendemain. C'est là qu'il persiste, debout jusqu'à la mort, afin d'amener des âmes à Dieu. Son zèle convertisseur est l'aboutissement logique de ses sentiments intimes. Quand on aime Dieu totalement, par-dessus tout, on ne peut souffrir de le voir ignoré ou méconnu ; on souffre, plus que d'une injure personnelle, des outrages qui lui sont infligés. Quand on aime chrétiennement ses frères, on ne peut se résigner à les abandonner à l'erreur qui les entraîne aux périlleuses déchéances. Dans tout chrétien digne de ce nom, il y a l'étoffe d'un apôtre, comme, aux moments graves, il doit y avoir l'étoffe d'un martyr.

Ne pensez pas, d'ailleurs, que le dévouement sacré soit le privilège exclusif des prêtres dédiés au Seigneur. Ne murmurez pas, même tout bas : « Oui, je voudrais bien être utile aux autres, mais je suis faible, ignorant, absorbé par mille soucis matériels. C'est à peine si je puis suffire aux nécessités présentes de ma famille : comment irai-je conquérir des cœurs à la grâce du ciel ? » Je le sais, il est une forme supérieure d'apostolat dont le Maître a fait l'apanage exclusif de ceux à qui il a dit un jour : « Allez, enseignez les nations, » et ce serait usurper que d'empiéter sur les fonctions sacerdotales. Sans doute aussi, la Providence qui vous a placés au milieu des embarras du monde n'attend pas de vous les mêmes entreprises qu'elle exige de ses missionnaires. Mais si les circonstances sont diverses, le zèle doit être le même et, par des chemins différents, nous tendons tous au même but.

Il est un apostolat discret qui s'adapte admirablement aux situations les plus variables. Personne n'est assez disgracié pour ne pouvoir faire du bien autour de lui. Vous êtes pères de famille : quelle tâche douce et magnifique que de répandre autour de vous la pratique de la religion, la prière en commun, le soir, près du foyer ; d'inculquer à vos enfants la foi courageuse de vos pères, de les élever dans la vertu et dans l'honneur, de choisir peut-être parmi eux celui que le Maître appelle aux grandeurs du sacerdoce et de vous sacrifier un peu plus pour offrir un prêtre au bon Dieu ! Vous avez de l'influence dans votre quartier ou dans votre village : quelle belle occasion de laisser quelquefois tomber les mots qui font réfléchir et qui pénètrent, d'entraîner vos amis vers une pratique plus exacte de la religion, de les grouper, si vous le pouvez, en vue de l'action catholique ! Il y a, tout près de vous, des œuvres, des organisations qui languissent faute d'un dévouement généreux : pourquoi ne vous offririez-vous pas à votre pasteur pour les tâches ingrates et difficiles qui ne donnent ici-bas ni applaudissements, ni lauriers, mais qui vous prépareront pour là-haut une éclatante gerbe de mérites et qui vous récompenseront par la joie d'avoir conquis au ciel des cœurs incertains. La plus humble femme peut faire le catéchisme aux pauvres enfants délaissés ; la plus timide jeune fille peut se consacrer à des besognes saintes. Répétons-le sans nous lasser : l'apostolat est à la portée de tous, et, dans la limite des circonstances, il est pour tous un grandiose devoir.

Certes, il n'est pas toujours commode. Les épreuves de S. François Régis démontrent une fois de plus qu'on doit s'attendre à être incompris, rebuté, calomnié et persécuté pour Jésus. C'est le lot réservé aux apôtres, lot que le Christ lui-même a voulu avoir en partage pour consoler d'avance ses fidèles. Mais c'est aussi le gage des plus hautes bénédictions.

Vous aurez soin d'ailleurs d'entourer vos saintes entreprises des précautions et des garanties qui en assureront l'efficacité. Vous travaillerez dans la soumission aux directives des chefs de l'Eglise ; vous saurez être prudents, discrets, réservés, vous vous insinuerez par la douceur dans les esprits les plus farouches. Quand il le faudra, vous deviendrez énergiques, inébranlables dans la défense de vos convictions, prêts à tous les renoncements plutôt qu'à la capitulation la plus minime. Vous apprendrez à modifier vos tactiques d'après les événements et les hommes. Mais, par-dessus tout, vous immolerez toute vue personnelle, vous chasserez, comme une tentation maudite, le moindre désir d'ambition ou de succès terrestre. L'apôtre doit mourir à lui-même : il n'est plus — comme le fut S. François Régis — qu'un instrument aux mains de la Providence, animé non plus par son esprit propre, mais par le souffle de l'Esprit-Saint.

C'est à cette condition seulement que Dieu fécondera pour l'avenir les travaux entrepris pour sa gloire. Dans votre demeure comme dans vos villes, dans votre intimité familiale comme sur la place publique, vivez, agissez sous l'œil de Dieu ; réfléchissez à tout par rapport à Dieu ; ne vous permettez aucune démarche qui ne soit pour la cause de Dieu. Alors peu vous importeront les échecs, les déboires, les amertumes, et votre tâche sera utile en même temps que magnifique. Le Maître en effet n'abandonne pas ceux qui le servent loyalement, mais il se glisse dans le secret de leur âme, pour leur inspirer des pensées droites, pour corroborer leurs forces indécises, pour les soutenir dans leurs détresses, pour perpétuer leur persévérance, jusqu'au moment où il les couronne dans le ciel.

* *

Telles sont donc, m. f., quelques-unes des grandes leçons que le souvenir toujours vivant du Saint que nous fêtons aujourd'hui rappelle à notre pensée chrétienne. A vrai dire, elles ne sont pas nouvelles, car il n'y a rien de nouveau depuis l'Evangile et l'humble François Régis se fût défendu avec horreur d'être un novateur dans l'Eglise. Ce n'est d'ailleurs pas dans les voies téméraires que l'on rencontre l'immuable Vérité.

Mais ces leçons si sublimes et si profondes dépassent tellement notre faiblesse, dominent tellement nos horizons bornés, que nous les oublions constamment, ou que nous nous détournons paresseusement d'elles, de peur d'être contraints à trop d'efforts. Nous admettons bien, théoriquement, que tout cela est vrai, bon et juste. Mais, dans la réalité quotidienne, nous trouvons mille prétextes pour nous dispenser de la tâche, pour nous dérober à l'effort. Là

encore, l'exemple de S. François doit faire rougir notre lâcheté, doit stimuler notre torpeur. Jamais il ne se refusa à accomplir les œuvres nécessaires, jamais il ne se permit les distinctions subtiles et fausses que tant de chrétiens timorés allèguent, comme autant d'excuses vaines, pour ne pas remplir tout leur devoir. Que sa conduite règle la nôtre.

Nous avons mieux compris aujourd'hui ce que le Seigneur attend de nous. Nous serions coupables de nous limiter désormais aux spéculations platoniques, de nous bercer d'espoirs inutiles, de nous endormir dans des prières qui demeureraient inefficaces parce que notre volonté n'adhérerait pas à leurs formules. Allons donc, sans plus hésiter, aux gestes héroïquement catholiques, aux actes qui prouvent la foi. Comme l'apôtre du Vivarais, purifions, élevons, sanctifions nos âmes ; comme lui, élançons-nous généreusement vers les luttes saintes de la Croix, et nous gagnerons notre paradis, et nous conquerrons des moissons d'âmes, sous la protection bienveillante de notre grand S. François Régis. Ainsi soit-il.

AUX ENFANTS DE MARIE

XVII

LA DIGNITÉ DE LA VIE

La dignité de la vie consiste à garder un extérieur fait de respect de soi-même, de modestie et de bonté.

I

Nous serons dignes si nous avons le sentiment de notre vraie grandeur, si nous pensons, non pas seulement aux avantages que nous tenons de notre famille, ni même à ce trésor d'honneur et de fierté morale qui s'attache à notre nom, mais bien plus à notre richesse surnaturelle, à notre baptême qui a fait de nous les temples de l'auguste Trinité. A quelle hauteur Dieu ne nous élève-t-il pas encore par le mystère de la communion, lorsqu'il nous offre pour nourriture sa chair et son sang ! Et quelle gloire incomparable il nous réserve au ciel, dans ce séjour des saints et des élus, où une place nous est préparée !

Sous l'empire de cette pensée, une jeune fille se tient à égale distance de l'affectation et de la vulgarité ; elle évite tout ce qui pourrait être le fait d'un laisser-aller ou d'une négligence coupable. A cette époque de la vie qui est la vôtre, quand on sait répandre de la dignité sur sa personne, on ajoute à toutes ses qualités une vertu de plus : par là, une jeune fille entraîne doucement au bien, elle exerce une influence discrète mais réelle, et on ne la rencontre pas sans se sentir porté à devenir meilleur.

Loin d'obéir aux jugements du monde, celle qui a le sentiment de sa dignité fait de l'Evangile la règle de ses pensées, de ses appréciations, de ses goûts, en un mot de tous les actes de sa vie. Et pour que les idées du monde, ou plutôt ses caprices, n'aient aucune prise sur son esprit, pour assurer ses pas et suivre le vrai chemin, elle saura prendre conseil auprès de ceux qui doivent le lui montrer, de ceux qui ont l'expérience de la vie pour en avoir souvent goûté le calice amer.

II

Dans la *personne* d'une jeune fille chrétienne, tout est digne : il n'y a en elle rien qui choque ni qui étonne, mais seulement la simplicité et la bonté. Sa vie est sagement ordonnée : elle fait son devoir sans murmure et même avec joie. Vous ne surprendrez sur ses lèvres aucune parole déplacée ; elle saura choisir une toilette sobre, sérieuse, en harmonie avec l'ensemble de sa personne ; elle aura des habitudes d'ordre, cette réserve, cette timidité charmante qui est le plus bel ornement de sa jeunesse ; elle observera toutes les formes du respect et de la déférence ; elle saura toujours se tenir à sa place, et, s'il est nécessaire, mettre à la leur ceux qui oublieraient de la garder.

Au *foyer*, elle sera l'appui de sa mère, l'ange de l'affection et de la paix, le trait d'union entre tous. Pour elle, son intérieur passe avant tout : elle ne le quitte jamais qu'à regret et le moins possible. Au dehors, ce sera de sa part l'exemple d'une vie édifiante. De fait, il y a dans un vif sentiment de notre dignité plus qu'il n'en faut pour stimuler notre courage vers le bien. Quand une jeune fille le nourrit en elle, non seulement la frivolité des habitudes et la mondanité lui sont étrangères, non seulement elle ne recherchera pas en grandissant des succès vaniteux et coupables ; mais elle saura suivre une règle nettement arrêtée, exercer sur elle-même la vigilance la plus scrupuleuse et recourir à Dieu par une continuelle prière.

Oui, répétez-vous souvent ce mot : Je veux être digne, partout, dans ma famille, à l'église, au dehors, et l'être en toutes choses jusque par mon maintien, mon langage. N'oublions pas que Dieu observe toutes nos actions. « O homme, dit S. Léon, reconnais ta dignité ! » Oui, nous sommes grands par notre âme, par notre mission dans la famille, par notre destinée future.

De votre dignité, vous devez concevoir la plus haute idée, à l'exemple de la Sainte Vierge ; malgré son humilité, elle n'a pas craint de proclamer les merveilles que le Tout-Puissant avait faites en elle, dans ce cantique sublime, le *Magnificat,* qui est comme la charte des prérogatives et des gloires de la femme. A cette heure, où vous jouissez de la plénitude de votre jeunesse et des trésors d'innocence et de candeur qu'elle vous offre, placées sur le seuil de l'avenir, riches déjà de pieux souvenirs, de pensées divines et de mérites acquis par la pratique de la vertu, vous trouverez dans le sentiment de votre dignité non seulement de quoi vous défendre contre l'instabilité de votre cœur et contre les séductions du monde, mais de quoi imprimer à votre vie une marque chrétienne.

* *

Dieu a ordonné de toucher avec respect les vases qui servent au sacrifice : le calice, le ciboire ; nous devons mieux encore traiter notre âme, qui, ornée de la grâce, est son sanctuaire préféré. Ne laissons donc pas la poussière du monde se déposer sur elle ; et pour cela, ayons à cœur de rester toujours graves, sérieuses, exemplaires.

ALLOCUTIONS DE MARIAGE

III

Mon cher ami, Ma chère nièce,

Il y a des événements qui font époque dans la vie : leur date reste inoubliable. — C'est d'abord le *baptême,* par lequel l'enfant, devenant chrétien, entre dans la grande famille de l'Eglise et acquiert du même coup le droit d'aspirer à l'héritage du ciel. — C'est ensuite la *Première Communion,* qui permet au jeune chrétien de goûter la joie la plus douce qui puisse être ambitionnée ici-bas par celui qui a la foi, la joie ineffable de recevoir le Maître du monde, le Fils de Dieu qui vient en personne, sous le voile de l'hostie eucharistique, visiter sa chétive créature, s'unir à elle étroitement et l'enrichir des trésors de sa grâce. — Quelques années plus tard, un autre événement se présente, grave, important lui aussi, puisqu'il consacre l'alliance irrévocable de deux cœurs qui veulent fonder un foyer sous le regard de Dieu. C'est l'événement qui va se réaliser aujourd'hui même pour vous, chers fiancés, et je suis heureux d'y concourir comme prêtre, grâce à l'amabilité du bon curé de cette paroisse, qui a bien voulu me déléguer, me céder sa place dans cette cérémonie.

Je suis on ne peut plus heureux de votre union ; pourquoi ? Parce que je crois y lire l'expression de la volonté d'En-haut. Ecoutez cette histoire tirée de la Bible. Bien qu'elle remonte à 2.000 ans, on pourrait presque dire qu'elle est la vôtre.

* *

Lorsque le jeune Tobie vint de loin jusqu'en Médie demander à Raguel la main de sa fille Sara, l'ange Raphaël qui l'accompagnait dit au père : « Vous pouvez donner votre enfant à ce jeune homme, car il craint Dieu. » Et Raguel dit alors à Tobie : « Les prières que j'ai faites à Dieu sont montées, je le vois, en sa présence. Il les a exaucées. Vous êtes le fils de gens de bien ; c'est le Seigneur qui a permis que vous fussiez venu vers nous. Ne doutez pas que je n'accède à votre désir et que je ne vous donne ma fille. » Et Sara et sa mère, entendant ce dialogue, se mirent à pleurer de joie.

Or, voyez si les choses ne se sont point passées à peu près de la même façon à votre sujet. Quand il s'est agi, mon cher ami, de vous présenter et de vous faire agréer dans la famille de votre fiancée, quelqu'un a dit au père et à la mère : « Vous pouvez mettre avec confiance la main de votre fille dans la main de ce jeune homme et associer leurs deux vies en toute sécurité. Il est le fils de gens de bien et il craint Dieu. C'est une âme loyale, un esprit sérieux, un cœur tout à la fois délicat et généreux, le chrétien sans peur et sans reproche. » Cet éloge était vrai, et la preuve, c'est qu'il est confirmé par l'opinion générale, par le témoignage de tous ceux qui vous connaissent, en particulier par celui du vénéré curé de St-J., qui m'a dit son plaisir de vous compter parmi l'élite de ses paroissiens. Vous appartenez d'ailleurs à une famille qui se recommande par le nombre des enfants ; à une famille où, contrairement à ce que l'on pense volontiers par le temps qui court, l'argent n'est qu'une chose accessoire et très secondaire, mais où la foi est considérée comme le premier des biens, comme le meilleur de tous les héritages, et où dès lors l'on se fait gloire d'être avant tout chrétien, chrétien non pas seulement de nom, chrétien non pas seulement de surface, mais jusque dans les détails les plus intimes de la vie, chrétien enfin dans la vie publique comme dans la vie privée, pour ne jamais transiger avec le devoir, au risque d'être méconnu, oublié dans la distribution des places et des honneurs que tant de gens ont le tort, à l'heure actuelle, de convoiter en sacrifiant vilement leur conscience : ce sont là, en effet, des avantages mesquins qui donnent quelques satisfactions sur la terre, sans doute, mais qui ne comptent guère pour le ciel dans la balance de l'éternité.

Honneur à vos estimables parents qui ont si bien compris et si bien rempli leur tâche sous le regard divin ! Oui, honneur à cette mère que vous êtes heureux de posséder encore, et qu'on ne peut trop louer pour le soin qu'elle a pris d'inculquer fortement dans le cœur de tous ses enfants l'amour de la religion et les vrais principes chrétiens ! Elle en est déjà récompensée ; elle en sera récompensée surtout, et de la façon la plus magnifique, au dernier jour. Honneur aussi à ce père qui vous a si dignement montré le chemin où vous marchez comme lui d'un pas sûr, avec la joie du devoir accompli ! La mort vous l'a enlevé trop tôt, et vous êtes privé de sa présence sensible à cette fête ; mais consolez-vous : il y assiste de là-haut, et ses suffrages s'unissent à nos prières pour appeler sur vous aujourd'hui l'abondance des bénédictions célestes.

* *

Mais reprenons le récit de la Bible. Raguel dit à Tobie : « Les prières que j'ai faites à Dieu sont montées, je le vois, en sa présence. Il les a exaucées, et c'est lui qui a permis que vous fussiez venu vers nous. »

Ces paroles me semblent rendre le sentiment de légitime reconnaissance qu'ont éprouvé à leur tour, mon cher ami, les parents, le père et la mère de votre fiancée, en constatant comment ils sont servis à souhait par la Providence pour l'avenir de leur enfant.

C'est chose admirable en effet, chers fiancés, de voir par quels desseins Dieu vous a conduits jusqu'au pied de l'autel. C'est Lui en réalité qui a préparé votre union. Il y a quelques mois, vous ne vous

connaissiez pas. Vous, mon cher ami, en vous demandant peut-être si l'heure n'était pas venue de vous établir, vous ne songiez guère en tous cas que vous en trouveriez ici l'occasion. Et vous, ma bonne Madeleine, vous ne vous demandiez même pas pour qui vous gardiez votre cœur : ce souci vous était étranger. Mais Dieu veillait sur vous ; il vous avait faits l'un pour l'autre. Au signal donné par sa sagesse et son amour, vous vous êtes rencontrés au rendez-vous marqué par sa Providence. Qu'il en soit remercié et béni !

Dans le récit sacré, Raguel termine en disant au jeune Tobie : « Pour toutes ces considérations, ne doutez pas que je ne vous donne ma fille. » C'est ce qui vous a été dit à vous-même, mon cher ami, dans la famille qui vous accueille et vous accepte pour fils, et cette parole qui a mis le comble à vos vœux va recevoir sa consécration aujourd'hui même par mon ministère. Peut-être cette parole du père et de la mère a-t-elle été accompagnée de quelques larmes furtives ; mais ces larmes, il est superflu de vous le dire, n'étaient pas des larmes de regret : c'étaient au fond, vous le savez bien, des larmes de joie.

Me sera-t-il permis de vous faire remarquer, après cela, que votre fiancée de son côté est digne de vous ? On serait tenté de me croire peut-être un peu flatteur si je lui décernais toutes les louanges qu'elle me paraît mériter. Laissez-moi simplement vous dire qu'à elle s'applique sans exagération ce texte des Livres saints : « *C'est un heureux partage qu'une femme aimable et vertueuse ; aussi est-elle donnée par Dieu à l'homme qui le sert avec fidélité, en récompense de sa bonne conduite.* » Elle appartient comme vous à une famille qui s'est toujours honorée de son ferme attachement à la religion, et elle vous apporte, en plus d'une piété sincère, un choix de qualités qui est incontestablement une riche aubaine quand il s'agit du bonheur d'un foyer. A son éloge je ne dirai rien de plus.

* *

Il me reste simplement à vous rappeler à tous deux la sainteté et les obligations de l'acte que vous êtes sur le point d'accomplir. A cet égard, parlant à des chrétiens comme vous, je serai très bref.

Avant de venir à l'église, vous avez rempli à la mairie une formalité qui a son importance au point de vue de la légalité humaine, puisqu'elle est destinée à régler les droits civils des époux et à sauvegarder leurs intérêts matériels. Mais cette formalité, dont on affecte de se contenter dans un certain monde, ne touche en rien aux choses de l'âme, et qu'on le veuille ou non, elle ne crée aucun lien, elle ne constitue pas le mariage.

Dans la maison de Dieu où vous êtes en ce moment, il n'est plus question seulement d'une formalité légale, mais d'un acte solennel qui engage la conscience et qui lie deux existences ; c'est le vrai mariage, le mariage légitime élevé par N.-S. Jésus-Christ à la dignité de sacrement, le seul qui unisse validement les époux. Les liens qui en résultent sont sacrés et indissolubles, ne pouvant être brisés que par la mort.

Unis par le sacrement que vous allez recevoir, vous saurez vous aimer chrétiennement. Et quand on s'aime chrétiennement, on ne s'aime pas seulement pour le corps, mais aussi pour l'âme ; on ne s'aime pas seulement pour la vie présente, mais aussi pour la vie future à laquelle on croit et que l'on ne perd pas de vue ; on s'aime pour Dieu et avec la crainte d'offenser Dieu. Quand on s'aime chrétiennement, on s'aime avec persistance et fidélité, non pas pour un temps, mais pour toujours, pendant la vieillesse comme pendant la jeunesse ; on se supporte, on s'entr'aide, on marche la main dans la main au cours des peines et des difficultés qui peuvent surgir dans la vie ; on sait faire les sacrifices nécessaires pour l'entente, le bon accord, et si quelques nuages surviennent, car il en survient toujours, la grâce est là qui les dissipe heureusement.

J'ajoute, mon cher ami, ma chère nièce, que si Dieu le veut, vous tiendrez vous-mêmes à avoir autour de vous une couronne d'enfants et de nombreux enfants, n'imitant pas les époux coupables, trop répandus actuellement dans notre France, qui, pour reculer devant le vrai devoir conjugal imposé par la loi divine, se damnent dans le mariage au lieu d'y faire leur salut. Et du même coup vous considérerez les enfants que Dieu vous enverra comme un trésor précieux, comme un trésor qui vaut mieux que le monde entier. Aussi, ce trésor, vous le garderez et le défendrez comme on garde et défend ce que l'on a de plus cher ; c'est-à-dire, vous aurez à cœur d'élever ces petits êtres pour Dieu qui vous les redemandera un jour, et en vue du ciel où ils doivent régner avec vous pendant l'éternité.

Mais qu'est-il besoin d'insister ? Vos sentiments, vos dispositions que je louais tout à l'heure ne laissent pas le moindre doute dans la circonstance. Chrétiens vous êtes tous deux, chrétiens vous resterez dans l'avenir, travaillant avec une sainte émulation à faire régner le bon Maître dans votre foyer.

Les prières de toute cette pieuse et sympathique assemblée vont se joindre aux miennes pendant le saint sacrifice pour appeler sur vos têtes les bénédictions du ciel. Je termine en hâte par un souhait que me dicte mon cœur de prêtre et d'oncle dévoué : « *Que Dieu soit avec vous toujours !* » Avec Lui, en effet, vous aurez la paix, la joie, le bonheur en ce monde et en l'autre surtout. Ainsi soit-il !

LECTURES SUR SAINTE JEANNE D'ARC

XXVII

LE SACRE

I

Le dimanche 17 juillet 1429, la cité de Reims est en grande fête, les visages sont épanouis. C'est le sacre du roi, c'est la résurrection de la France, c'est l'expulsion prochaine des Anglais maudits qui l'ex-

ploitent et la ravagent. Que de sang et d'or ils lui ont fait verser !

Vers huit heures, on se montre quatre chevaliers richement vêtus, le maréchal de Boussac, l'amiral de Culan, les sires de Graville et de Rais, qui se dirigent à cheval vers l'abbaye de St-Remy pour demander la sainte Ampoule qui y est conservée. L'abbé, Jean Canart, fait droit à leur requête, revêt ses ornements d'or, prend lui-même le vase précieux et le porte, sous un dais splendide, jusqu'à l'église de St-Denis. Regnault de Chartres, entouré de chanoines, l'y a devancé. Il salue avec respect l'huile sainte, et la prend des mains de l'abbé pour l'emporter à la cathédrale. Les quatre chevaliers lui font escorte jusqu'à l'entrée du chœur, et l'archevêque dépose pieusement la sainte Ampoule sur l'autel.

Il est neuf heures du matin.

« Charles VII s'avança et prit place au milieu du chœur. Il était vêtu somptueusement. A sa droite se trouvaient les pairs ecclésiastiques revêtus de chapes d'or, et à sa gauche les six pairs laïques dont la tunique, toute d'or également, était recouverte par un manteau d'étoffe violette garni d'hermine. Chacun avait sa fonction déterminée ; les pairs laïques portaient les deux épées du roi, ses trois bannières et ses éperons. Aux pairs ecclésiastiques étaient confiés la sainte Ampoule, le sceptre, le manteau royal, le baudrier. Enfin l'archevêque avait le privilège d'oindre, de consacrer et de couronner le nouveau roi. » (Mgr Debout, *Jeanne d'Arc,* t. I, 760).

Le connétable de Richemont était absent par la volonté de La Trémoïlle ; le sire d'Albret, tout près du roi, tenait son épée haute, Jeanne levait sur la tête du Dauphin son étendard où brillaient les lettres éclatantes des saints noms de Jésus et de Marie. Le peuple qui remplissait la nef contemplait avec ravissement la belle et virginale guerrière, qui avait fait triompher les armes de France, et dont les yeux ne quittaient le Dauphin que pour s'élever, pleins de reconnaissance et de larmes de joie, vers le ciel et vers ses saintes.

Berry, le héraut, fait l'appel des chevaliers. Puis les pairs ecclésiastiques pressent Charles VII de s'engager par serment, suivant l'usage, à défendre l'Eglise dans son royaume. Le prince, debout, déclare solennellement :

« Au nom de Jésus-Christ, je promets au peuple chrétien qui m'est soumis ces trois choses :

« De conserver de tout temps et selon mon pouvoir, en véritable paix, l'Eglise de Dieu et tous les fidèles ;

« D'interdire aux différents degrés de l'Etat les rapines et toutes sortes d'iniquités ;

« De prescrire dans tous les jugements la justice, ainsi que la miséricorde, afin d'obtenir pour moi et pour tous la bénignité du Dieu clément et miséricordieux, qui vit et règne dans tous les siècles des siècles. »

Tels étaient les sentiments, tel l'idéal de la royauté française : défendre l'Eglise, qui, par sa doctrine, établit l'ordre, la probité, la sainteté ; maintenir la paix, gouverner selon la justice et la miséricorde. Cet idéal, S. Louis l'avait réalisé et tous ses fils gardaient les yeux fixés sur les exemples du grand aïeul.

Alors le Dauphin revêtit les ornements royaux placés sur l'autel, le duc d'Alençon l'arma chevalier, puis l'archevêque s'approchant, lui fit les onctions avec la sainte Ampoule qui avait sacré Clovis, et dit :

— Je te sacre avec cette huile sanctifiée, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

On dit qu'une couronne très riche avait été préparée, mais elle n'était pas arrivée encore, Regnault de Chartres posa sur la tête du roi une autre couronne moins somptueuse qui était conservée dans le trésor de la cathédrale.

Le roi couronné se leva, monta sur le jubé, s'assit sur le trône qui y avait été disposé ; l'archevêque répéta trois fois cette acclamation : « Vive le roi à jamais ! » Le peuple qui remplissait la cathédrale, heureux de voir son roi, jeune et victorieux, répondit par l'acclamation joyeuse du sacre : « Noël ! Noël ! » par des cris d'amour et d'espérance, par des vivats sans fin. Les trompettes retentirent sous les voûtes de la basilique, triomphales et enthousiastes ; ce fut une journée d'allégresse toute patriotique, presque céleste, car, par Jeanne, la volonté du « Roi du ciel » était accomplie.

Elle vint alors se prosterner devant son gentil Dauphin, qu'elle n'appellera plus désormais que son gentil roi, elle lui baisa les pieds, et, « pleurant à chaudes larmes », elle lui dit :

— Gentil roi, désormais est exécuté le plaisir de Dieu qui voulait que vous vinssiez à Reims recevoir votre digne sacre, en montrant que vous êtes vrai roi, et celui auquel votre royaume doit appartenir. (*Chronique de la Pucelle*. Ayroles, III, 101).

Elle avait quitté Vaucouleurs le 23 février. En moins de six mois elle a convaincu les sévères docteurs de Poitiers de la vérité de sa mission, fait lever le siège d'Orléans et sacrer à Reims le roi de France. Quelle merveilleuse épopée qui n'est qu'une suite de miracles ! Cela toutefois ne l'enorgueillit pas. Elle reste la fille des champs simple et pieuse ; elle sait que c'est Dieu qui fait son œuvre par elle, ses Voix lui redisent qu'elle n'est qu'un instrument de la volonté divine, et elle va, elle va, en vraie fille de Dieu, confiante, bien que contredite sans cesse, et quoiqu'il lui serait bien doux de retourner à Domremy pour y « filer auprès de sa mère », elle ne tient point sa mission pour accomplie ; et son cœur, son âme sont toujours élevés vers le ciel afin d'y percevoir les ordres divins qu'elle ignore pour l'avenir.

II

La cérémonie du sacre dura jusqu'à deux heures du soir. Le roi arma chevalier le damoiseau de Commercy et deux autres grands de la cour et nomma maréchal Gilles de Rais, qui était un des plus fervents adeptes de Jeanne. La reine de France, par la faute de la Trémoïlle, était absente, ainsi que sa

mère Yolande de Sicile, mais trois seigneurs, Beauveau, Moréal et Lussé leur adressèrent une relation détaillée de la fête. On y trouve cette phrase qui est à noter :

« Pendant la cérémonie, la Pucelle se tint toujours près du roi, son étendard à la main. Il était très beau de voir la belle attitude du roi et de la Pucelle. Dieu sait combien on a souhaité votre présence ici. »

La Trémoïlle, qui l'avait empêchée, n'en fut pas moins créé comte par Charles VII. Mais les hommages populaires allaient surtout à la Pucelle, et quand elle sortit de la cathédrale, heureuse, transfigurée, son cher étendard à la main, les femmes de Reims se précipitèrent pour lui baiser les mains et lui faire toucher leurs joyaux. Elles la regardaient comme l'Ange de la Patrie et comme une Sainte du Paradis. Mais sa grande, son incomparable joie fut de rencontrer dans la foule son père, Jacques d'Arc, accompagné de Durand Laxart. Elle leur avait sans doute envoyé un message et les avait fait inviter par le roi. Un logis avait été préparé pour eux à l'hôtel de l'*Ane rayé*. Jacques n'en croyait pas ses yeux. C'était bien sa fille, celle qu'il avait vue en songe partir avec des hommes d'armes, mais ces hommes d'armes, c'étaient Dunois, La Hire, Xaintrailles, à qui elle avait soufflé son enthousiasme et sa confiance ; c'était le roi lui-même qui la comblait de considération, de compliments, de grâces et d'honneurs, parce qu'elle avait sauvé la France et lui avait rendu son trône. Il la regardait comme une douce et céleste vision, il ne se rassasiait point de la voir, de l'admirer, sa chère Jeannette, et il renfermait son bonheur dans un silence profond, qui ressemblait à une contemplation. Durand Laxart, le paysan patriote qui n'avait jamais douté d'elle ni des destinées de la France, éprouvait une sainte fierté qui ajoutait encore à son immense bonheur. Il se rappelait, et il lui rappelait sans doute qu'il l'avait conduite à Vaucouleurs, et qu'en chemin elle lui avait dit : « La France perdue par une femme sera sauvée par une jeune fille des marches de la Lorraine et cette jeune fille, c'est celle qui est devant vous ! » Tous ces beaux rêves entrevus sur les rives étonnées de la Meuse étaient devenus la plus inconcevable et la plus glorieuse des réalités.

Dans les élans de son allégresse et de sa félicité Jacques d'Arc, le rude paysan, non seulement pardonna à sa fille, mais il s'excusait de ne l'avoir pas comprise. Pouvait-il penser que Dieu la choisirait, elle, humble, pauvre et sans naissance, pour opérer de si grandes choses ? Pierre d'Arc, qui appartenait à la maison militaire de sa sœur, leur racontait les événements dont il avait été témoin et ajoutait encore à leur enthousiasme. Ils furent reçus par le roi à qui ils racontèrent tout ce qu'ils savaient de Jeanne, et Charles VII fit remettre à Jacques d'Arc soixante livres tournois prises sur sa cassette.

Parmi ces triomphes éclatants, la Pucelle n'oubliait pas qu'elle devait réconcilier le sang de France ; c'est pourquoi, le jour même du sacre, le dimanche 17 juillet, elle fit écrire au duc de Bourgogne cette magnifique lettre empreinte d'une étonnante dignité, où elle s'affirme l'envoyée de Dieu :

† Jésus, Maria.

« Haut et redouté prince, duc de Bourgogne, Jeanne la Pucelle vous demande, au nom du Roi du ciel, mon légitime et souverain Seigneur, de faire, le roi de France et vous, bonne paix, solide et durable. Pardonnez de bon cœur l'un à l'autre, complètement, ainsi que doivent le faire de fidèles chrétiens. Si vous voulez guerroyer, faites la guerre aux Sarrazins. Prince de Bourgogne, je vous prie, supplie et demande aussi humblement que je le puis, de ne plus guerroyer dans le saint royaume de France. Faites retirer tout de suite et rapidement vos gens des places et forteresses de ce saint royaume. Le noble roi de France est prêt à faire la paix avec vous, son honneur demeurant sauf ; il ne tient donc qu'à vous qu'il en soit ainsi.

« Je vous fais savoir, au nom du Roi du ciel, mon légitime et souverain Seigneur, pour votre bien, votre honneur et votre vie, que vous ne serez pas victorieux des loyaux Français et que tous ceux qui portent la guerre dans le saint royaume de France, le font contre le roi Jésus, Roi du ciel et de tout le monde, mon légitime et souverain Seigneur. Je vous prie et vous demande, les mains jointes, de ne pas faire la guerre, de ne livrer aucun combat contre nous, pas plus que vos gens et vos sujets. Croyez bien que, quel que soit le nombre de gens amenés contre nous, ils ne gagneront pas. Ce sera grande pitié de voir la grande bataille, et de voir répandre le sang de ceux qui viendront contre nous.

« Il y a trois semaines, je vous ai écrit et envoyé par un héraut une lettre pour que vous assistiez au sacre du roi qui a eu lieu aujourd'hui, 17 juillet, à Reims. Je n'ai point eu de réponse et n'ai pas de nouvelles de mon messager. Je vous recommande à Dieu ; qu'il vous garde, si c'est son bon plaisir ; je prie Dieu qu'il accorde le bienfait de la paix.

« Ecrit à Reims le 17 juillet. »

Cette lettre, qui est conservée à Lille aux Archives du Nord, portait pour suscription : « Au duc de Bourgogne. »

Celui-ci était trop cauteleux et trop étroit pour comprendre une lettre où régnait cette grandeur et cette majesté royales. Elle ne le retarda même point sur le chemin de la trahison.

XXVIII

LES JALOUSIES

I

Cependant, avant même d'avoir reçu la lettre de Jeanne, les fêtes du sacre n'étant pas encore terminées, arrivaient à Reims des ambassadeurs de Philippe le Bon, venant saluer le roi et apporter des paroles de concorde. Mais cette démarche n'avait pour but que d'endormir Charles VII et d'empêcher sa marche rapide sur Paris. Jeanne voulait qu'on se dirigeât aussitôt sur la capitale, qui n'aurait pas

résisté à des troupes victorieuses et pleines d'enthousiasme, et la campagne eût été finie.

Mais le duc de Bourgogne connaissait la nature hésitante du roi, son impuissance à l'effort, et, sur les conseils du duc de Bedford, il voulait surtout gagner du temps. Ses députés négocièrent avec Charles VII, ou plutôt l'amusèrent et le retinrent à Reims jusqu'au 21 juillet.

Pendant ce temps, Henri de Beaufort, cardinal d'Angleterre et évêque de Winchester, amenait deux cent cinquante lances et deux mille cinq cents archers qui avaient été levés en Angleterre pour une croisade contre les Hussites, prêchée par Martin V, et recevait de ce chef une grosse somme d'argent (15 juillet). Philippe le Bon était entré à Paris avec cinq cents hommes qu'il avait rassemblés dans l'Artois (10 juillet), et le duc de Bedford faisait travailler les bourgeois de la cité jour et nuit pour en fortifier les défenses. Après avoir nonchalamment perdu son royaume, Charles ne s'empressait point de le ressaisir. Le 16 juillet, après lui avoir envoyé ses ambassadeurs, le duc de Bourgogne, accompagné de sa sœur, la duchesse de Bedford, quittait Paris pour aller lever de nouvelles troupes et arrêter les succès de l'armée royale.

Charles VII, trompé par de belles protestations de concorde, demeura donc à Reims jusqu'au 21 juillet. Alors seulement il partit pour le prieuré de St-Marcoul. Jeanne fit ses adieux à son père et à Durand Laxart qu'elle ne devait plus revoir, quitta la ville en passant par la porte de Mars, chevauchant devant le roi. Le soir il atteignait St-Marcoul où des envoyés de Laon lui apportèrent les clefs de la ville. Les Laonnais avaient acheté des vins pour le recevoir, il se contenta de leur dépêcher son héraut, Guyenne, qui fut cordialement reçu.

Le vendredi 22 juillet, suivant la tradition des rois de France après leur sacre, Charles touche à St-Marcoul les écrouelles des malades qui sont accourus et il prononce sur eux la formule connue : « Le roi te touche, Dieu te guérisse ! » Il marche ensuite sur la forteresse de Vailly qui se rend. Les habitants de Soissons, qui est à quatre lieues de là, lui font tenir les clefs de leur ville. Il y fait son entrée et reçoit la soumission de Crépy-en-Brie, de Provins, de Coulommiers et de plusieurs autres cités.

Paris tremblait, et la Pucelle poussait la marche en avant. Le monarque demeure dans son indolence et reste à Soissons jusqu'au 29. Il attendait la conclusion d'une conférence, à La Fère, de ses ministres et des conseillers de Philippe le Bon. L'on y conclut une trêve de quinze jours. C'était autant de gagné pour les Anglais.

Enfin, le 29 juillet, l'armée s'ébranle dans la direction de Château-Thierry où s'est retiré Châtillon, le capitaine de Reims, avec Jean de Croy, Jean de Brimeu et quelques nobles guerriers bourguignons, à la tête de quatre cents combattants. Le roi fait une démonstration avec sa belle armée, alerte et décidée, sous les murs de la ville. Soudain un bruit se répand, lancé par l'ennemi, que le duc de Bedford arrive avec des troupes nombreuses. Déjà les Français se démoralisent, quand la Pucelle parcourt les rangs à cheval en disant :

— N'ayez donc pas peur ! Les Anglais ne viennent pas !

De Château-Thierry on la regarde, avec sa brillante armure, comme un être surnaturel, et l'on parle de se rendre. Elle continue à rassurer son armée et à rétablir l'ordre. Une femme de mauvaise vie était entrée dans le camp et avait eu l'audace de le parcourir à cheval, Jeanne s'élance à sa poursuite, montée sur son beau coursier, l'épée au clair, et l'atteint. La malheureuse, épouvantée, croit que sa dernière heure est arrivée, mais la Pucelle lui parle avec une douceur ferme, lui défend de débaucher désormais ses soldats et ajoute avec menace :

— Si jamais je vous y retrouve, sachez que je vous ferai du déplaisir !

Elle ne veut rien accepter du roi pour elle-même, mais elle lui demande d'exempter de toute taille et de tout impôt à perpétuité les villages de Greux et Domremy où elle est née. Charles le lui accorde par lettres patentes, « données à Château-Thierry, le dernier jour de juillet de l'an de grâce 1429. » Ce fut une de ses meilleures joies, car on sait combien tendrement elle était attachée à sa petite patrie natale.

II

Le lundi 1er août, Charles VII quitte Château-Thierry, qui a capitulé, et arrive le soir à Montmirail-en-Brie. Le 2 août, il est à Provins. Qu'attend-il pour marcher sur la capitale, ainsi que le lui demande Jeanne avec insistance ?

Il négocie toujours avec le duc de Bourgogne, qui est de connivence avec La Trémoïlle. Celui-ci est l'ennemi secret, mais obstiné, de la Pucelle, dont il redoute l'influence sur l'esprit du roi. Il a été conclu, nous le savons, une trêve de quinze jours au bout desquels le duc de Bourgogne s'est engagé à faire rentrer Charles VII en triomphe à Paris. Vaine promesse que Philippe le Bon ne voulait pas tenir, et qui est suivie aussitôt d'une injonction de retourner à Bourges. Cet ordre inouï parvint le 4 août au monarque dont l'armée était rangée en bataille à La Motte-Nangis, par Jeanne, en cas d'une attaque anglaise. Le roi consent à reprendre la route de la Loire. Les habitants de Bray-sur-Seine lui permettront de passer la Seine sur leur bon et solide pont. La Pucelle est navrée de cette décision, mais elle obéit aux capitaines qui lui transmettent les ordres royaux.

Le 5 août, de grand matin, elle dispose ses soldats en colonne et déjà les premiers cavaliers s'engagent sur le pont de Bray, quand des guerriers se lèvent de partout, se précipitent sur eux, font prisonniers les uns et obligent les autres à tourner bride.

D'où venait cette attaque ? Des éclaireurs anglais que le duc de Bedford avait envoyés seulement pour connaître la marche de l'ennemi. Il avait tout intérêt à laisser les Français se retirer sur la Loire, mais ses soldats, poussés par un zèle intempestif, les avaient combattus et fait reculer, « ce dont les